

# NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT PARIS REGION N° 897



Vincent Jarousseau/Hens Lucas

SOCIÉTÉ - HABITAT

Juillet 2021 • [www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

## OÙ HABITENT LES ACTIFS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » QUI TRAVAILLENT EN ÎLE-DE-FRANCE ?

**1 909 000**

ACTIFS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN »  
TRAVAILLENT EN ÎLE-DE-FRANCE  
(PARMI EUX, 109 000 HABITENT  
EN DEHORS DE LA RÉGION)

**1 828 000**

ACTIFS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN »  
RÉSIDENT EN ÎLE-DE-FRANCE (DONT  
27 000 TRAVAILLENT EN DEHORS DE LA  
RÉGION)

PERSONNEL HOSPITALIER, CAISSIERS, OUVRIERS DE LA LOGISTIQUE ET DE LA MAINTENANCE, AIDES À DOMICILE, PERSONNEL DE L'ÉDUCATION... PRÈS DE 2 MILLIONS D'ACTIFS OCCUPENT DES EMPLOIS « ESSENTIELS » POUR RÉPONDRE AUX BESOINS VITAUX ET QUOTIDIENS DES FRANCILIENS. OÙ RÉSIDENT CES ACTIFS POUR QUI LA PROXIMITÉ AVEC LE LIEU DE TRAVAIL EST PARTICULIÈREMENT NÉCESSAIRE ? DANS QUELLES CONDITIONS SONT-ILS LOGÉS ?

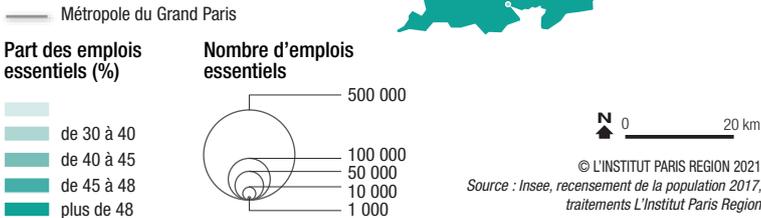
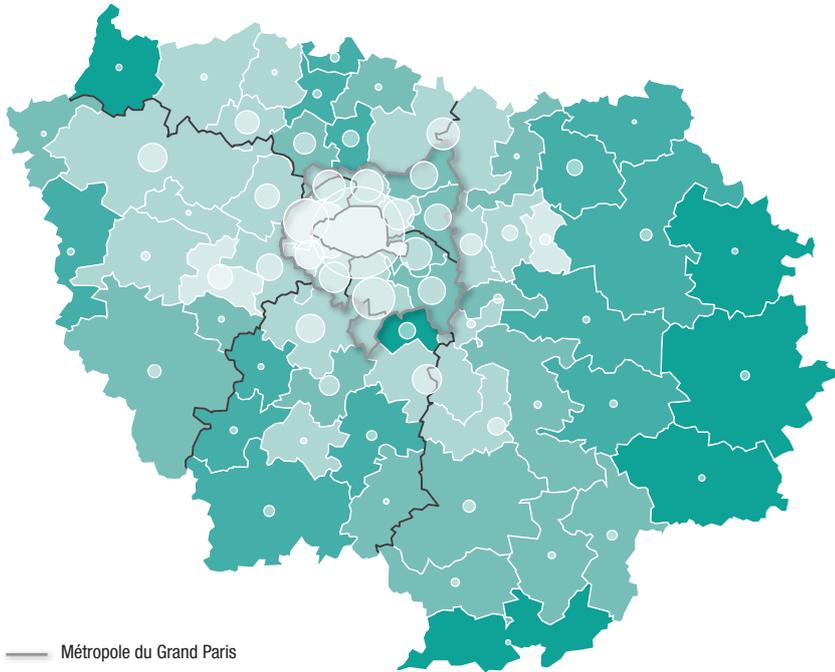
La pandémie de Covid-19 a révélé le rôle d'un ensemble de travailleurs exerçant des activités primordiales au quotidien pour la population. L'Institut Paris Region, l'Observatoire régional de santé (ORS) Île-de-France et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) ont proposé une définition de ces travailleurs « essentiels du quotidien » (voir Définition p. 6). Celle-ci distingue les travailleurs de « première ligne », les « relais des premières lignes » et les « services publics du quotidien ». Après une première étude présentant le profil de ces travailleurs [Acs et al., 2021], celle-ci décrit la géographie de leurs lieux de travail et de résidence.

### DES EMPLOIS « ESSENTIELS » RÉPARTIS DE FAÇON PLUS HOMOGENÈME

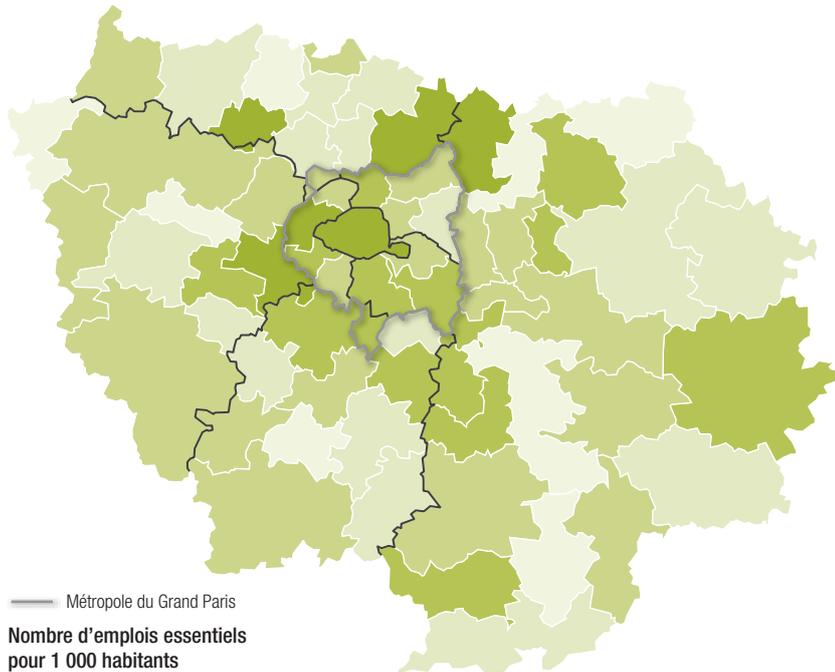
L'Île-de-France compte environ 1,9 million d'emplois « essentiels du quotidien », soit 34 % des emplois franciliens. Ceux-ci sont moins présents dans l'économie francilienne que dans les autres régions (42,5 %). Ces emplois sont nombreux au cœur de l'agglomération, en lien avec la densité de population et d'activités. Cependant, ils sont moins concentrés et davantage répartis sur le territoire régional que les autres types d'emplois (voir carte p. 2). Ainsi, la métropole du Grand Paris (MGP) totalise 64,5 % des emplois « essentiels du quotidien » de la région, contre 71 % des autres emplois. Les trois principaux territoires en matière d'emplois – les établissements publics territoriaux (EPT) de Paris, Paris-Ouest-La Défense et Grand-Orly Seine Bièvre – totalisent 39 % des emplois « essentiels », contre 48 % pour les autres emplois. Appartenant majoritairement à la sphère présentielle, ces emplois répondent aux besoins des personnes sur le territoire. Ils sont moins présents dans les quartiers d'affaires et les grands centres tertiaires. À mesure que l'on s'éloigne du cœur d'agglomération, la part des emplois « essentiels du quotidien » dans l'emploi total tend



## Volume des emplois « essentiels du quotidien » et part dans l'ensemble des emplois en Île-de-France dans les intercommunalités et EPT



## Nombre d'emplois « essentiels » pour 1 000 habitants dans les intercommunalités et EPT



ainsi à augmenter, notamment dans l'Est francilien : elle est de 31 % dans la MGP, et de 54 % dans la communauté de communes (CC) Gâtinais Val-de-Loing, par exemple.

Cette répartition des emplois « essentiels du quotidien » se vérifie pour les employés, les professions intermédiaires et même les cadres, et atteste d'une logique de localisation spécifique, indépendante de la catégorie socioprofessionnelle. Seule exception, les ouvriers « essentiels du quotidien » sont surreprésentés en cœur d'agglomération et à ses frontières nord et sud, à proximité des aires de logistique et des plateformes aéroportuaires.

### LE CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION DÉPEND DE TRAVAILLEURS « ESSENTIELS » NON RÉSIDENTS

L'importance des marchés de l'emploi à Paris et dans les Hauts-de-Seine rend ces départements particulièrement attractifs pour la main-d'œuvre régionale, tant pour les emplois « essentiels du quotidien » que pour les autres. Si les actifs non résidents occupent moins de 25 % des emplois « essentiels » en Seine-et-Marne, dans les Yvelines et en Essonne, ces proportions s'élèvent respectivement à 53 % et 60 % dans les Hauts-de-Seine et à Paris. Ces écarts sont encore plus forts pour les « premières lignes » : alors qu'à Paris 63 % des emplois de « première ligne » sont occupés par des non résidents, cette proportion n'est que de 20 % en Seine-et-Marne.

Aux franges de la région, une part importante d'emplois « essentiels du quotidien » sont occupés par des travailleurs venus de départements limitrophes, comme dans la communauté de communes (CC) du Pays houdanais (42 %) ou dans la CC Vexin Val de Seine (36 %).

### DES EMPLOIS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » SOUS-REPRÉSENTÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

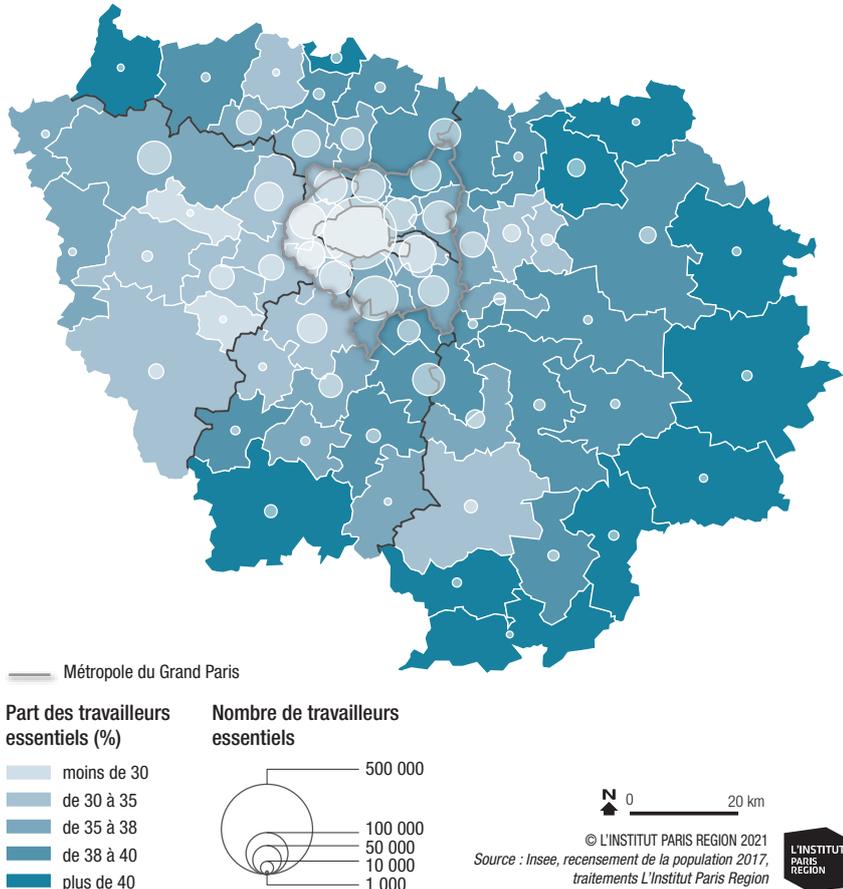
La région compte 157 emplois « essentiels du quotidien » pour 1 000 habitants, contre 166 en moyenne dans les autres régions. Les « premières lignes », surtout, sont concernées (66 emplois pour 1 000 habitants, contre 82). Les « relais des premières lignes » le sont moins (51 emplois pour 1 000 habitants, contre 49). En revanche, les professionnels des « services publics du quotidien » sont plus présents en Île-de-France (40 emplois pour 1 000 habitants, contre 36).

Il existe de fortes disparités entre les territoires (entre 64 et 235 emplois « essentiels du quotidien » pour 1 000 habitants), ce qui pose question sur les services dont peuvent bénéficier les populations, et particulièrement dans un contexte de crise sanitaire.

À proximité de certaines zones, comme les aires logistiques ou aéroportuaires, ou encore les pôles universitaires, la densité est également élevée pour certains travailleurs « essentiels du quotidien » (logistique, maintenance, sécurité des biens, enseignement du supérieur...).

## Part et volume des travailleurs « essentiels » par lieu de résidence dans les intercommunalités et EPT

Sous-représentation des actifs « essentiels » en cœur d'agglomération et dans les territoires valorisés



### LIVREURS

En 2017, 34 000 livreurs travaillent en Île-de-France. Ces salariés conduisent des véhicules légers pour enlever ou livrer des marchandises, en général à faible distance. Quasi exclusivement masculins (96 %), ces actifs sont sous-représentés à Paris (- 11 points), dans les Hauts-de-Seine (- 4 points) et dans les Yvelines (- 3 points), et surreprésentés dans les autres départements franciliens, principalement en Seine-Saint-Denis (+ 10 points), dans le Val-d'Oise et dans le Val-de-Marne (+ 3 points chacun). Ces actifs utilisent très majoritairement un véhicule motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail (76 %). Leur sous-représentation dans le cœur d'agglomération se conjugue avec un moindre accès à la propriété et une surreprésentation dans le parc social.

### LES ACTIFS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » RÉSIDENT MOINS SOUVENT AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION

1,8 million d'actifs « essentiels du quotidien » vivent en Île-de-France, dont 1 million au sein de la MGP. Ils sont nombreux à résider dans le cœur de l'agglomération, en lien avec la forte densité de population, mais ils y sont néanmoins sous-représentés. Ainsi, 16 % résident à Paris, contre 20 % des autres travailleurs, et 56 % dans la MGP, contre 60,5 % des autres travailleurs.

La part des travailleurs « essentiels » parmi les actifs résidents varie sensiblement selon les territoires, de 27 % à Paris et Paris-Ouest-La-Défense, à 45 % dans l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) Gâtinais Val-de-Loing, aux franges de la région. Ces travailleurs vivent ainsi plus souvent en grande couronne que l'ensemble des actifs, notamment à l'est de l'Île-de-France, et ce, quelle que soit la catégorie de travailleurs « essentiels du quotidien » (voir cartes p. 4).

Seuls 35 % des travailleurs « essentiels du quotidien » habitent à moins de 10 kilomètres du centre de Paris, contre 42 % pour les autres actifs. De manière générale, les actifs « essentiels du quotidien » résident davantage dans les territoires de faible niveau de vie [Acs et al., 2021] (voir premier graphique p. 4).

Cette sous-représentation des travailleurs « essentiels du quotidien » dans le cœur de l'agglomération concerne toutes les catégories socioprofessionnelles, à l'exception des ouvriers, plus présents dans la MGP, ainsi qu'au nord du Val-d'Oise et de l'Essonne.

### PLUS PROCHES DE LEUR LIEU DE TRAVAIL

Occupant des emplois plus dispersés, les travailleurs « essentiels du quotidien » résident en moyenne plus près de leur lieu de travail que les autres actifs franciliens : 55 % d'entre eux travaillent à moins de 10 kilomètres de leur résidence, contre 50 % des autres actifs (voir graphique p. 4 en bas à droite). Cela est particulièrement vrai pour les professions intermédiaires (54 %) et les employés (61 %). C'est également le cas dans la MGP, où 64 % des actifs « essentiels » travaillent à moins de 10 kilomètres, contre 60 % des autres actifs. L'écart est encore plus prononcé hors MGP, où le marché du logement est moins tendu : 44 % des travailleurs « essentiels » occupent un emploi à moins de 10 kilomètres de leur logement, contre 34 % des autres actifs.

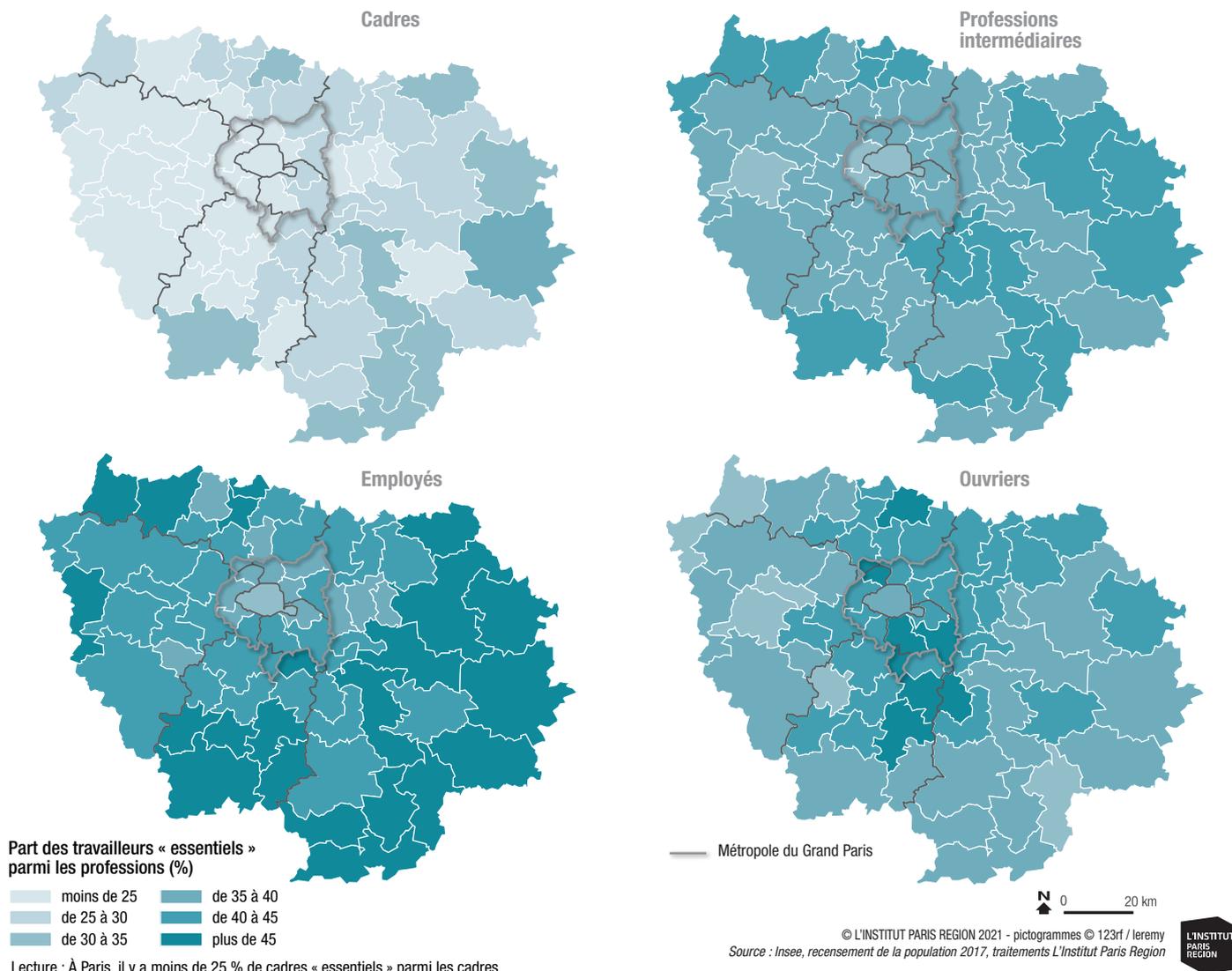
Les actifs « essentiels du quotidien » occupent plus souvent un emploi dans leur département de résidence que les autres actifs (60 % contre 52 %), excepté à Paris (69 % pour les « essentiels du quotidien » comme pour les autres). Cette proximité s'observe particulièrement pour les travailleurs « des services publics du quotidien » (70 % vivent et travaillent dans le même département) et, dans une moindre mesure, pour les travailleurs de « première ligne » (61 %), tandis que les « relais des premières lignes » ont une distance à l'emploi identique à celle des autres actifs.

Plusieurs éléments peuvent contribuer à cette proximité : une plus forte présence au sein du parc social, un accès plus fréquent à un logement de fonction pour certaines professions, et enfin un volume relativement plus important d'emplois dans des zones où les prix de l'immobilier sont moins élevés.

La distance médiane parcourue par les « premières lignes » est près de deux fois plus grande que celle des actifs exerçant dans les « services publics du quotidien » (voir tableau p. 5). Elle n'est pas aussi élevée que celle des « relais », mais, contrairement à ces derniers, les travailleurs des « premières lignes » occupent des fonctions qui, dans leur grande majorité, ne sont pas « télétravaillables ». Les travailleurs « essentiels » utilisent davantage un véhicule motorisé pour se rendre au travail que l'ensemble des actifs et utilisent moins souvent les transports en commun. Ce constat est encore plus marqué pour les « premières lignes ».

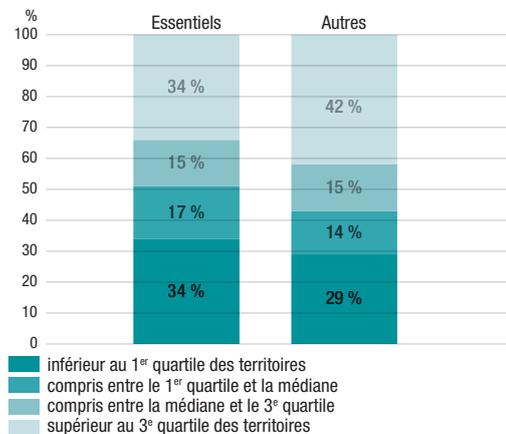
Les missions exercées par les travailleurs « essentiels » du quotidien nécessitent pour beaucoup un accès rapide à leur lieu de travail. Mais, si ceux-ci sont en moyenne plus proches de leur emploi, certains vivent des situations de fort éloignement, en lien avec la tension plus ou moins forte sur les marchés immobiliers, des stratégies

## Travailleurs « essentiels » par lieu de résidence dans les intercommunalités et EPT



Lecture : À Paris, il y a moins de 25 % de cadres « essentiels » parmi les cadres.

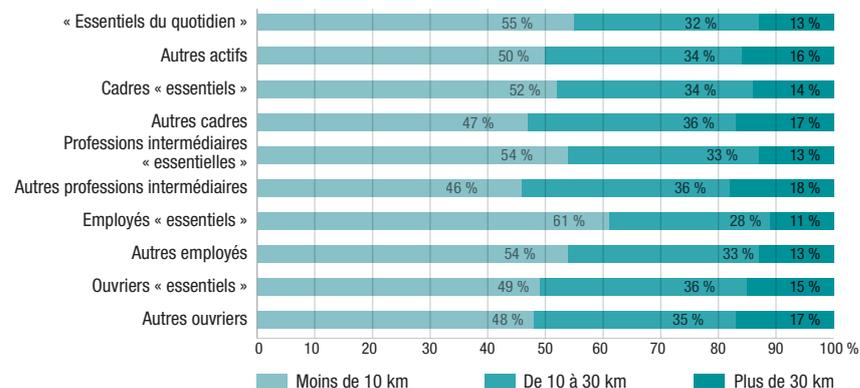
## Répartition des travailleurs « essentiels » en fonction du niveau de vie du territoire de résidence



Lecture : 34 % des travailleurs « essentiels du quotidien » résident dans les territoires aux niveaux de vie les moins élevés (1<sup>er</sup> quartile), contre 29 % des autres actifs.

Note : les territoires, qui correspondent aux EPCI et aux établissements publics territoriaux (EPT) pour la MGP, ont été classés selon le niveau de vie médian des ménages.

## Distribution des distances des actifs à leur lieu de travail selon leur catégorie



Lecture : 55 % des travailleurs « essentiels du quotidien » résident à moins de 10 km de leur lieu de travail.

## Distance médiane entre lieux de travail et de résidence et modes principaux de transport utilisés par les travailleurs « essentiels du quotidien »

	Distance médiane entre les lieux de travail et de résidence (en km)	Mode de transport principal (en %)			
		Véhicule motorisé (voiture, deux-roues, etc.)	Transports en commun	Marche à pied ou vélo	Pas de déplacement
<b>« Premières lignes »</b>	<b>8,3</b>	<b>50</b>	<b>37</b>	<b>10</b>	<b>3</b>
Cadres et professions libérales	6,3	53	32	13	2
Professions intermédiaires	9,5	58	31	9	2
Employés	7,5	42	44	11	3
Ouvriers	10,7	55	35	8	2
<b>« Relais des premières lignes »</b>	<b>11,0</b>	<b>47</b>	<b>43</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
Cadres et professions libérales	11,0	38	52	8	2
Professions intermédiaires	14,0	46	46	6	2
Employés	11,2	43	47	8	3
Ouvriers	10,9	56	35	8	1
<b>« Services publics du quotidien »</b>	<b>4,7</b>	<b>40</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>8</b>
Cadres et professions libérales	7,7	43	43	12	2
Professions intermédiaires	5,5	48	35	16	1
Employés	0,0	23	36	16	25
Ouvriers	ss objet	ss objet	ss objet	ss objet	ss objet
<b>Ensemble des travailleurs « essentiels du quotidien »</b>	<b>8,0</b>	<b>46</b>	<b>39</b>	<b>11</b>	<b>4</b>
Cadres et professions libérales	9,0	43	45	10	2
Professions intermédiaires	8,5	51	37	11	1
Employés	6,1	38	42	12	8
Ouvriers	10,8	55	35	8	2
<b>Ensemble des actifs occupés</b>	<b>9,6</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>3</b>
Cadres et professions libérales	10,6	39	50	9	2
Professions intermédiaires	10,5	48	41	9	2
Employés	7,7	36	47	11	6
Ouvriers	11,3	52	39	7	2

Source : Insee, exploitation complémentaire du recensement de la population 2017.

**Lecture :** Pour les cadres et professions libérales « relais des premières lignes », la distance médiane entre les lieux de résidence et de travail est de 11 kilomètres. 38 % d'entre eux utilisent principalement un véhicule motorisé pour se rendre au travail.

Le distancier Métrix (mesure des trajets inter-communes) de l'Insee fournit les distances routières et les temps de parcours en voiture (en heures creuses) entre chefs-lieux de communes.

résidentielles pour les couples bi-actifs ou des logiques d'ancrage local. Ils sont 45 % à travailler à plus de 10 kilomètres de leur emploi, dont 238 000 (13 %) habitent même à plus de 30 kilomètres de leur emploi.

### UNE PROXIMITÉ DU LIEU DE TRAVAIL FACILITÉE PAR L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

Le parc social facilite l'accès au logement pour certains actifs exerçant une profession « essentielle du quotidien », en particulier dans le centre de la MGP. En Île-de-France, 25 % des travailleurs « essentiels du quotidien » résident dans un logement du parc social, soit 7 points de plus que les autres actifs. Ceux qui occupent un logement social travaillent plus souvent dans leur commune de résidence. C'est particulièrement le cas pour les travailleurs des « services publics du

quotidien » : 46 % de ceux bénéficiant d'un logement social habitent dans leur commune de travail, contre 30 % parmi ceux qui n'habitent pas dans un logement social.

Pour les actifs « essentiels du quotidien » n'ayant pas accès au parc social, la recherche de proximité à l'emploi et aussi, parfois, des conditions de travail moins favorables peuvent se traduire par des arbitrages résidentiels, voire des conditions de logement moins bonnes. D'autres font le choix de l'éloignement pour trouver un logement plus adapté à leur budget ou devenir propriétaires, mais parfois au prix de navettes domicile-travail importantes.

Avec la crise sanitaire, la question des conditions de vie des travailleurs « essentiels du quotidien » et de leur présence dans chaque territoire se pose avec une nouvelle acuité. Pour ces travailleurs, l'importance de l'accès à un logement à proximité

### PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

Ils sont professeurs des écoles, enseignants en collège ou en lycée, contractuels du secondaire, conseillers pédagogiques et surveillants... et représentent 127 000 actifs franciliens en 2017. Il s'agit d'un ensemble de professions à dominante féminine (77 %) et diplômée (83 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur). 69 % travaillent dans leur commune de résidence ou à moins de 10 kilomètres, soit 17 points de plus que l'ensemble des actifs, car leurs emplois sont plus diffus sur le territoire. Ils sont moins nombreux à prendre les transports en commun (31 % contre 44 %). Comparativement aux actifs franciliens, ils sont sous-représentés dans le parc social (16 % contre 20 %) sauf lorsqu'ils résident à Paris (22 % contre 17 %). Ils sont surreprésentés parmi les propriétaires, notamment dans le Val-d'Oise (+ 10 points) et l'Essonne (+ 8 points).

### AIDES À DOMICILE ET AIDES MÉNAGÈRES

En 2017, 63 000 auxiliaires de vie travaillent en Île-de-France et aident des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des familles dans leur vie quotidienne. Il s'agit quasi exclusivement de femmes (94 %) et le plus souvent d'immigrés (54 %). Les auxiliaires de vie résident moins fréquemment à Paris (- 7 points) et plus fréquemment en Seine-Saint-Denis (+ 7 points). Pour moitié à temps partiel (46 %), ces actifs occupent principalement leur emploi dans leur commune de résidence (42 %) ou à moins de 10 kilomètres (69 %). Une aide à domicile sur cinq est à la tête d'une famille monoparentale. À Paris, les aides ménagères vivent plus fréquemment dans un logement du parc social (48 %) ou dans un logement loué meublé (9 %), ou sont logées à titre gratuit (5 %). Les aides ménagères sont particulièrement surreprésentées dans le parc social de Paris et des Hauts-de-Seine, où les prix de l'immobilier sont très élevés. En Seine-et-Marne, près d'une sur deux est propriétaire grâce à un marché immobilier moins onéreux.

de leur emploi a été remise en avant. S'ils résident en moyenne plus près de leur emploi que les autres, dans les territoires du cœur d'agglomération, ils peinent à se loger, l'offre de logements accessibles étant insuffisante.

Le parc social joue un rôle essentiel d'accueil et de maintien de ces travailleurs dans les territoires centraux valorisés. Ainsi, les travailleurs « essentiels du quotidien » (selon des définitions en cours d'élaboration et retenues localement) pourraient bientôt rejoindre les publics prioritaires pour l'accès au parc social (loi 4D). Bailleurs sociaux et territoires seront-ils en mesure d'améliorer le lien entre les lieux de travail et de résidence des travailleurs « essentiels du quotidien » dans un contexte francilien où les demandeurs de logements sociaux sont déjà dix fois plus nombreux que les attributions ? ■

**Sandrine Beaufilets et Anne-Claire Davy**, chargées d'études habitat, département Société et habitat (*Martin Omhovére, directeur*)  
**Pascale Leroi**, économiste-urbaniste, département Économie (*Vincent Gollain, directeur*)  
**Maylis Telle-Lamberton**, épidémiologiste, Observatoire régional de santé Île-de-France (*Isabelle Grémy, directrice*)  
**Marie Acs et Joseph Chevrot** (Insee Île-de-France),  
**Jean-François Arènes et Martin Wolf** (Atelier parisien d'urbanisme)

## LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » : QUELLE DÉFINITION ?

La crise sanitaire et l'arrêt de l'économie qui en a découlé ont mis sur le devant de la scène des travailleurs dits de « première ligne », c'est-à-dire ayant continué leur activité sur leur lieu de travail pendant le premier confinement, de mi-mars à mi-mai 2020. Cette définition inclut les métiers de l'urgence et les métiers assurant les besoins vitaux du quotidien : santé, alimentation, transport et sécurité, notamment. Ces actifs ont fait l'objet d'analyses de l'Observatoire régional de santé Île-de-France [Telle-Lamberton et Bouscaren, 2020] et de l'Insee, notamment en lien avec leur surexposition au risque de la Covid-19.

Sollicitées par les pouvoirs publics, les agences d'urbanisme (L'Institut Paris Region et l'Atelier parisien d'urbanisme) ont souhaité compléter cette définition conjoncturelle liée au premier confinement de mars 2020 en l'élargissant à l'ensemble des travailleurs « essentiels du quotidien ». Ainsi, au premier groupe défini par l'ORS ont été ajoutés les deux groupes suivants :

- Les « relais des premières lignes » correspondent aux professions contribuant au bon fonctionnement et à la réalisation des missions des premières lignes et relèvent souvent des mêmes secteurs que ces dernières. S'y ajoutent d'autres fonctions clés : la logistique, l'information ou encore le secteur bancaire.
- Les « métiers des services publics du quotidien » assurent des missions de service à la population, indépendamment de la situation de crise sanitaire. Il s'agit des services publics de l'enfance et de l'éducation, du social et du sport.

L'ensemble des actifs de ces trois groupes sont dénommés travailleurs « essentiels du quotidien ».

Cette définition, subjective, n'est pas immuable et ne saurait constituer une liste invariable de professions prioritaires dans le cadre de dispositifs spécifiques d'aides des pouvoirs publics. À titre d'exemple, la définition ici retenue diffère de celle établie lors de travaux réalisés en 2014 sur le thème des travailleurs clés.

Quelques exemples de professions « essentielles du quotidien » (liste non exhaustive) :

- « Premières lignes » : professions hospitalières (médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers...), livreurs et coursiers, agents de propreté, aides à domicile et auxiliaires de vie, caissiers et vendeurs des commerces essentiels, boulangers, agents de police, éboueurs...
- « Relais des premières lignes » : ouvriers de la logistique (caristes, manutentionnaires, magasiniers, ouvriers emballage...), officiers des forces de l'ordre, ingénieurs dans les secteurs d'activité des « premières lignes », professions intermédiaires de La Poste, journalistes...
- « Services publics du quotidien » : métiers de l'éducation (enseignants des premier et second degrés, surveillants et aides-éducateurs scolaires...), professionnels du social de proximité (assistants de service social, puéricultrices, éducateurs, animateurs...).

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

### DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquette

### RÉDACTION EN CHEF

Laurène Champalle

### MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

### INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Laurie Gobled,

Marie Pagezy-Boissier

### MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Meledo, Julie Sarris

### FABRICATION

Sylvie Coulomb

### RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

33 (0)1 77 49 75 78

### L'Institut Paris Region

15, rue Falguière  
75740 Paris cedex 15  
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X

ISSN ressource en ligne  
2725-6839



institutparisregion.fr



## RESSOURCES

- Beaufilets S., Davy A.-C., Leroi P., Telle-Lamberton M., Acs M., Chevrot J., Arènes J.F, Wolf M., « 1,8 million d'actifs "essentiels du quotidien" résident en Île-de-France : qui sont-ils ? », *Note rapide*, n° 896, L'Institut Paris Region, juillet 2021.
- Faucon F., Pancarte K., Sarron C., Grémy I., Saunal A., Telle-Lamberton M., « 765 000 travailleurs clés franciliens répondent aux besoins fondamentaux de la population », *Focus Santé en Île-de-France*, février 2021.
- Beaufilets S., Davy A.-C., Leroi P., Telle-Lamberton M., « Crise Covid : des travailleurs sous les projecteurs », L'Institut Paris Region, *Chronique des confinés* n° 12, décembre 2020.
- Telle-Lamberton M., Bouscaren N., « Quels "travailleurs clés" lors de la première vague de Covid-19 ? », Observatoire régional de santé Île-de-France, *Focus Santé en Île-de-France*, décembre 2020.
- Arènes J.-F., Dubujet F., Virot P., « En Île-de-France, les travailleurs clés résident un peu moins loin de leur lieu de travail », *Insee Analyses Île-de-France* n° 9, décembre 2014.

L'INSTITUT  
PARIS  
REGION